

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2012/129 Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2012/97</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 86

Votants : 91 (Dont 5 pouvoirs)

POUR : 91 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-sept décembre, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 10/12/2012

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames ARNOULD ; BECHARD ; BESTEL ; BONOMME ; BROUILLON ; BRUSA ; BUSQUET ; CAMBIER JONVAL ; CAPPELLE ; DEVER ; DIDIER ; FABRITIUS ; FOURCART ; JACQUET ; MELIN ; MERCIER ; MOREAU ; MULLER ; PETITJEAN ; PIEROT ; PIERSON ; RAULIN ; SEMBENI et Messieurs ADIN ; ANCELME ; BARRE ; BESTEL D ; BIENVENUE ; BOCQUET ; BONHOMME ; BOSCHAT ; BOUILLEAUX ; BOURE ; BROUILLON ; CANIVENQ ; CANNAUX ; CHARBONNIER ; COLIN ; CORNEILLE ; COURVOISIER CLEMENT ; DANNEAUX ; DEFORGES ; DEGLAIRE ; DELAHAUT ; DELANDHUY ; DESWAENE ; ETIENNE JC ; FRANCCART ; GARREZ ; GIOT C ; GIRONDELLOT ; GODART ; GOMEZ ; GUERIN D ; HARBOUT ; HENRY ; HUREAU ; JUILLET ; LAHOTTE ; LECLERCQ ; LEFEVRE ; LEFORT ; LESOILLE ; LETINOIS ; LOUIS ; MACHAULT ; MAILLART ; MAS ; MATHIAS ; MAYEUX ; MEENS ; MEIS ; MIELCAREK ; MOUTON ; NIZET ; PAYEN ; PIC ; POTRON ; POULAIN ; RANCON ; RENAUX ; REVILLION ; SIGNORET ; SOUDANT ; THIERY ; VALET

Représentés: Mme LEFORT Sylvie donne pouvoir de vote à Mme SEMBENI Anne ; M. CARRE Joël donne pouvoir de vote à M. POTRON Francis ; M. GEORGES Damien donne pouvoir de vote à Mme BESTEL Josette ; M. OUDIN André donne pouvoir de vote à M. LECLERCQ Guy ; Mme COSSON Geneviève donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric.

OBJET : TARIFS DE LA PISCINE DE VOUZIERS 2013

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, notamment son article 4.5 « Construction, gestion et animation d'actions, d'équipements sportifs d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération n°2011/08 du conseil communautaire en date du 05 janvier 2011 validant la convention à signer entre la 2C2A et la ville de Vouziers visant à renouveler la participation de la 2C2A au fonctionnement de la piscine de Vouziers ;

Vu la convention signée entre la ville de Vouziers et la 2C2A pour le fonctionnement de la piscine à compter du 1^{er} janvier 2011 ;

Considérant les conventions établies par la Ville de Vouziers permettant l'accès gratuit à certaines catégories d'usagers ;

Considérant l'avis favorable du comité de gestion paritaire de la piscine du 5 décembre 2012 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide de fixer les tarifs de la piscine de Vouziers, pour l'année 2013, tels qu'annexés à la présente délibération.

Fait à Vouziers, le 18 décembre 2012

Le Président,
Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le

20 DEC. 2012

TARIFS 2013 - Proposition

A - PISCINE :

ADULTES	
- 2C2A	2,80 €
- Extérieur	3,85 €
ENFANTS (moins de 16 ans)	
- 2C2A	2,10 €
- Extérieur	2,80 €
SCOLAIRES / GROUPES	
2C2A	
Pour les collèges, lycées, écoles maternelles, primaires) 2C2A (maximum 15 personnes par ligne d'eau) coût de la ligne d'eau par séance	25,00 €
Pour les autres groupes (ALSH, Centres de loisirs,) 2C2A (maximum 15 personnes par ligne d'eau) coût de la ligne d'eau par séance	27,05 €
Extérieur :	
Pour les collèges, lycées, écoles maternelles, primaires) extérieur (maximum 15 personnes par ligne d'eau) coût de la ligne d'eau par séance	29,10 €
Pour les autres groupes (ALSH, Centres de loisirs,) extérieur (maximum 15 personnes par ligne d'eau) coût de la ligne d'eau par séance	31,20 €
VENTE AU CARNET (12 tickets)	
Adultes	
- 2C2A	28,60 €
- Extérieur	39,05 €
Enfants	
- 2C2A	19,35 €
- Extérieur	28,20 €
MATÉRIEL LOUÉ	0,65 €
LEÇONS (l'unité)	
- 2C2A	5,85 €
- Extérieur	7,65 €
JE NAGE EN FAMILLE	
Adultes	
- 2C2A	1,85 €
- Extérieur	2,40 €
Enfants	
- 2C2A	0,90 €
- Extérieur	1,80 €
ANIMATION	
2C2A	
- unité	5,15 €
- carnet de 12	50,85 €
Extérieur :	
- unité	6,95 €
- carnet de 12	68,75 €
Mise à disposition de la piscine sans personnel communal et selon disponibilité coût horaire	34,30 €
Mise à disposition de la piscine avec personnel communal et selon disponibilité coût horaire	88,45 €